

Chariots élévateurs télescopiques à déport variable – Recyclage

Référence :
SEC032

Catégories : **CONDUITE**
D'ENGINS

Sous-catégories: **Conduite de chariots**

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

1 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LEON KREMER S.À R.L.

OBJECTIFS

Après avoir suivi la formation de base, les conducteurs de chariots élévateurs télescopiques à déport variable doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans.

Personnes concernées :

Conducteurs de chariots élévateurs télescopiques à déport variable.

CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°2 de l'Association d'Assurance Accident (www.aaa.lu)

Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu'un test (théorique et pratique).

PÉDAGOGIE

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

PRÉREQUIS

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance Accident.

Elle couvre également la formation de recyclage pour transpalettes électriques à conducteur porté et gerbeurs.

La participation à la partie pratique de la formation est conditionnée à la réussite du test théorique.

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, nous devons recevoir impérativement :

- la preuve qu'une formation antérieure a déjà été réalisée pour cet engin

- le dernier rapport de contrôle établi par un organisme agréé pour votreengin si la formation a lieu sur votre site (rapport vierge de non-conformités)

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise